

# La natalité occulte le débat sur la démographie

Le débat public reste focalisé sur une hypothétique relance des naissances, oubliant les autres paramètres

Sébastien Lecornu en est lui-même convenu, le 13 janvier : « *Le défi démographique est pratiquement un sujet de campagne présidentielle.* » Depuis peu, les chiffres de la démographie sont scrutés de près par les responsables politiques. L'annonce, en janvier, par l'Insee, d'une natalité au plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et d'un solde naturel qui a basculé en négatif en 2025, force les partis à prendre position sur cet horizon : une France dans laquelle une personne sur trois sera âgée de 60 ans et plus d'ici à 2030.

Rapport après rapport, le constat est sans appel : le vieillissement de la population, conjugué à la baisse des naissances, met en péril notre modèle de protection sociale, qui repose sur l'équilibre entre actifs et inactifs. En décembre 2025, la Cour des comptes a appelé les décideurs à intégrer la trajectoire démographique dans les débats budgétaires, soulignant ses « *effets profonds* ». La nouvelle donne interroge la pérennité du système de santé, pose la question de l'employabilité des seniors et du financement des retraites, du recours à l'immigration, de la solidarité entre générations...

Autant de problématiques auxquelles les élus peinent à répondre, en dehors de mesures liées à la relance de la natalité. « *Les politiques s'en sont davantage inquiétés qu'empêchés*, relève le démographe Didier Breton. *Il y a comme une inertie face à cette réalité, avec peu de solutions proposées.* » La question du vieillissement, pourtant centrale, reste à la marge du débat. L'énième report du plan grand âge, confirmé le 4 février, en est un nouvel exemple.

## Parfum rétrograde

Dans un contexte de paralysie politique, les discours alarmistes contrastent avec les modestes mesures adoptées, contraintes par le souci d'économie et la difficulté de faire passer des réformes en l'absence de majorité. Certes, la promesse de 2024 d'Emmanuel Macron d'un nouveau congé de naissance a trouvé une traduction, deux ans après, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale : les parents d'enfants nés en 2026 pourront bénéficier d'un ou deux mois de congé supplémentaires. Rien ne dit cependant que cela aura des effets sur la relance de la natalité. En ce qui concerne le plan de lutte contre l'infertilité, annoncé

au même moment, les travaux préparatoires viennent juste de commencer, et sa première mesure phare se résume à... un message, envoyé à tous les Français de 29 ans, les invitant à penser, ou non, à un « projet bébé ».

En parallèle du congé de naissance a été annoncé le report de la majoration des allocations familiales pour les foyers de deux enfants et plus. De quoi appauvrir les familles nombreuses, souvent défavorisées, et brouiller le message de soutien que le gouvernement prétend envoyer, regrette Hélène Périer, du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Pour elle, « *ces vingt dernières années, les politiques familiales ne sont plus tellement définies avec un objectif clair, mais plutôt au gré d'arbitrages budgétaires* ». Et de coups politiques, pas toujours suivis d'effets.

Il y a deux ans, Emmanuel Macron a choqué en parlant de « *réarmement démographique* », un terme qu'aucun député macroniste ne reprend désormais. Tous souhaitent éviter le parfum rétrograde des politiques natalistes d'antan et préfèrent « *permettre* » aux Français de « *réaliser leur désir d'enfant* », une formule qui a l'avantage d'éviter toute injonction aux femmes et qu'a retenue dans ses travaux la mission d'information parlementaire sur les causes et conséquences de la baisse de la natalité. « *Le problème, pour bon nombre de responsables politiques, c'est que ce sont des choix de société plutôt progressistes, comme l'investissement dans l'éducation, l'émancipation des femmes, leur accès au marché du travail, et la progression des libertés individuelles, qui conduisent à la baisse de la natalité* », observe l'économiste Pau-

line Rossi, qui vient de publier *Le Déclin démographique, une urgence économique ?* (PUF, 208 pages, 13 euros).

La réflexion autour du virage démographique n'est pas exempte d'arrière-pensées. Comme le reconnaît la députée (Rassemblement national, RN) de l'Oise Claire Marais-Beuil, membre de la mission parlementaire : « *Même si on n'en a pas du tout parlé dans nos auditions, la natalité, on y pense tous comme un moyen de sauver notre modèle social.* » Sur ce terrain, le RN avance, sans l'afficher toujours ouvertement, son agenda nataliste, doublé d'une promotion de la « *préférence nationale* », c'est-à-dire le fait de réserver les allocations aux enfants nés de parents français. Avec, en arrière-fond, une réalité : la croissance de la population est désormais portée principalement par l'immigration. En 2022, dans

## Une option, pour agir sur la dynamique des naissances, consisterait à verser des allocations dès le premier enfant

son programme, Marine Le Pen s'y opposait : « *Choisir l'immigration, ce serait considérer que les êtres humains sont interchangeables, réductibles à des statistiques économiques. A l'inverse, faire le choix de la natalité, c'est s'engager à assurer la continuité de la nation, et la perpétuation de notre civilisation* », écrivait-elle.

Pour le RN, la politique nataliste de Giorgia Meloni, en Italie, est une inspiration. S'il reprend tous les codes idéologiques d'une partie de l'extrême droite, de la peur identitaire d'un « grand remplacement » à la célébration d'une maternité idéalisée, le modèle méloniste est pourtant aussi celui d'un certain pragmatisme économique. Il repose sur l'afflux de travailleurs extracommunautaires pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre.

Le débat tourne principalement autour des enjeux de politique familiale. A droite, il est courant d'accuser la gauche d'avoir contribué à la « *dénatalité* » actuelle, en la transformant en politique sociale. Sommé de se justifier sur sa décision décriée de moduler les allocations familiales en fonction des revenus, pour soutenir, en priorité, les ménages les plus modestes, en 2014, François Hollande s'est défendu, en décembre 2025, devant les députés. « *Il y a peu de corrélation entre les changements de paramètres financiers et la décision de faire des enfants* », affirmait l'ancien président de la République. Depuis cette réforme, le débat sur l'universalité revient de façon régulière et transcende les clivages politiques. A l'approche

de l'élection présidentielle, porter des mesures pour « *toutes les familles* » est une manière de s'adresser à un large public, sur un thème relativement consensuel. De François Ruffin en passant par Fabien Roussel, on prône de renouer avec l'universalité, pour en finir avec l'image de la gauche des « *assistés* ».

## « Fiction narrative »

Une autre option, pour agir sur la dynamique des naissances, consiste à verser des allocations familiales dès le premier enfant, à l'heure où la majorité des femmes en font désormais un ou deux. En juin 2025, une proposition de loi communiste pour le versement des allocations familiales dès le premier enfant a été votée à l'Assemblée nationale avec les voix de toute la gauche, du RN et de LR.

Pour d'autres, aborder l'enjeu démographique en le centrant autour de la natalité est une erreur. Vice-présidente de la mission d'information sur la natalité, la députée écologiste Sandrine Rousseau affirme avoir été « *gênée* » par la tournure des débats : « *Il y a cette certitude que si les femmes faisaient des bébés, le modèle social français serait sauvé, dit-elle. J'entends derrière le désir d'enfant une fiction narrative autour de la famille traditionnelle.* » Au Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, Clément Beaune juge, lui, que la concentration des débats sur la natalité est insuffisante. « *Les politiques natalistes, soit ça ne marche pas, soit ça marche peu. A moins de vouloir la fin du modèle social, il faut interroger d'autres leviers, l'immigration économique d'un côté, et la question de la productivité et de la retraite de l'autre* », note-t-il, appelant à assumer de « *dire aux gens qu'on va travailler plus longtemps* ». Avec ces deux écueils : la question des retraites reste politiquement inflammable, tandis que le rejet de l'immigration reste le premier argument électoral de la droite et de l'extrême droite. ■

JULIE CARRIAT  
ET SOLÈNE CORDIER



## Des mesures pour répondre au désir d'enfant empêché

**FACE AU VERTIGE DE LA CHUTE** des naissances, c'est à une « *révolution de la politique familiale* » qu'appelle le député (Horizons) du Calvados Jérémie Patrier-Leitus, rapporteur d'une mission parlementaire sur les causes et conséquences de la baisse de la natalité lancée en juillet 2025. L'élue propose, dans son rapport présenté mercredi 11 février, « *de recentrer la politique familiale sur un seul objectif clair : permettre aux Français qui le souhaitent* » et qui en seraient aujourd'hui empêchés, principalement par des freins matériels, « *d'avoir des enfants* », un argumentaire porté par l'Union nationale des associations familiales.

Pour le député, qui se dit convaincu, à l'issue de plusieurs mois d'auditions et après des déplacements en France et à l'étranger, que le désir d'enfant des Français est supérieur aux chiffres des naissances, « *réduire le delta entre ce désir et sa réalisation est un beau défi* ». Cela passe par un éventail de mesures qui ont trait au logement, aux congés parentaux, aux modes de garde, mais aussi à la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et à l'accompagnement financier des familles. Sur ce dernier aspect, M. Patrier-Leitus préconise de créer un versement familial unique de 250 euros

par mois, accordé « *dès le premier enfant et sans conditions de ressources* ».

Cette prestation unique se substituerait aux principales allocations familiales ainsi qu'au supplément de traitement, qui concerne les agents publics, et à l'allocation de logement familial. La mesure signe le retour à l'universalité des allocations familiales, remise en cause en 2015, sous le quinquennat de François Hollande. Un changement de paradigme qui avait hérisse la droite, et introduit une allocation au premier enfant qui existe aujourd'hui seulement en outre-mer. Le rapporteur propose aussi de relever le plafond global des avantages fiscaux pour les familles avec enfants.

## Pour un « yes kids »

M. Patrier-Leitus se prononce également pour une refonte des congés parentaux en vigueur, qui disparaîtraient en faveur d'un « *congé parental unifié* », pouvant être pris jusqu'à l'entrée à l'école maternelle de l'enfant. Douze mois seraient indemnisés proportionnellement au salaire antérieur, les deux ans restants seraient « *indemnisés forfaitairement* », de manière dégressive.

Sur ce point et sur d'autres, la présidente de la mission parlementaire, la députée

(Union des démocrates et indépendants, Loiret), Constance de Pélichy, marque sa différence. Ses recommandations figurent à part dans le rapport de M. Patrier-Leitus. Elle défend un congé de naissance de trente-huit semaines, rémunéré à hauteur de 80 %, avec des périodes obligatoires variables pour la mère et le père. Un « *investissement sur le long terme* », plaide l'élue, animée par l'envie « *qu'on puisse se remettre dans les conditions d'une parentalité heureuse* ».

A cet égard, réagissant à l'annonce, à la mi-janvier, de la SNCF de promouvoir des espaces sans enfants dans certains TGV, elle recommande de promouvoir le « *yes kids* », à rebours du mouvement « *no kids* » qui vise à exclure les enfants des lieux publics.

Le rapporteur et la présidente de la mission parlementaire, tous deux jeunes parents, se retrouvent sur un certain nombre de points. C'est le cas de la mesure visant à rendre accessible un prêt à taux zéro aux familles à chaque naissance, pour leur permettre d'acquiescer un logement. Au-delà de leurs propositions respectives, ils partagent la volonté de faire de la natalité et des politiques familiales des sujets de premier plan, en vue de la présidentielle de 2027. ■

S. CR